



**PRÉFET
DE L'INDRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**VOS CONTACTS
DANS L'INDRE**

**VIOLENCES
CONTRE LES FEMMES
LA LOI VOUS PROTÈGE**

ARRÊTONS

**LES
VIOLENCES
3919**

**Face aux violences, libérons la parole
arretonslesviolences.gouv.fr**

VOUS ÊTES EN DANGER **POUR APPELER POLICE SECOURS**



 **17**
ou 112

Pour un accueil de qualité : une brigade spécialisée au commissariat, et des référents violences intrafamiliales dans les brigades de gendarmerie.

POUR EN PARLER ET TROUVER DE L'AIDE

ACCUEIL & ÉCOUTE 36

contre les violences faites aux femmes et au sein du couple
06 71 40 26 51 – du lundi au vendredi de 9h à 12h

L'assistant.e social.e de votre secteur géographique – **02 54 08 38 92**
Direction de la Prévention et du Développement Social (Dpt de l'Indre)

Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF)

5 bis, rue d'Aquitaine – Châteauroux
02 54 34 48 71 / RDV possible
Permanences à Le Blanc, Issoudun, Argenton-sur-Creuse, La Châtre,

Une assistante sociale peut vous proposer un accompagnement pour l'accès à vos droits et l'ensemble de vos démarches.

Centre socio-culturel St Jean/St Jacques à Châteauroux, en mairie de Valençay, Ecueillé, Levroux, Châtillon-sur-Indre, Charbris. Informations juridiques en droit de la famille, droit pénal et droit civil. Accompagnement au parcours sortie de prostitution.

Association FEMMES SOLIDAIRES

Comité de La Châtre

02 54 48 13 38 / 02 54 34 87 01

Écoute et conseil pour vous orienter et/ou vous accompagner vers une asso. ou une structure correspondant à votre situation.

Ligue des Droits de l'Homme

Permanence le lundi tous les 15 jours

Maison des associations

34 espace Mendès-France - Châteauroux

Bureau 110, 1^{er} étage

Vous êtes victime de violences (y compris comme femme étrangère). Vous avez des droits. En cas d'urgence, vous pouvez contacter le **06 86 79 62 52**.

Nous Toutes 36

07 81 12 54 83

Soutien et solidarité aux victimes et leurs enfants.

Planning familial de l'Indre

Permanences fixes au 1, rue de Provence à Châteauroux et délocalisées sur l'ensemble du département à la demande

Accueil sans rendez-vous les lundis et mercredis de 14h à 17h, les autres jours sur rendez-vous au **02 54 61 07 08** ou via le portable **07 81 48 30 56**

POUR UNE PROCÉDURE JUDICIAIRE

FRANCE VICTIMES 36 - ADAVIM

3, place de la gare – Châteauroux

02 54 07 33 72

Accompagnement dans les procédures (ex : aide juridictionnelle).

Un certificat médical décrit les signes physiques et/ou psychologiques des violences. Il fixe l'Incapacité Temporaire de Travail (ITT). **Ce document n'est pas obligatoire pour porter plainte mais il sera utile à la suite de la procédure.** Dans certains cas, les forces de l'ordre vous accompagnent à l'Unité d'Accueil Médico Judiciaire (UAMJ).

POUR ÉVITER LA RÉCIDIVE

Dans les cas de dépôt de plainte, l'auteur de violences peut faire l'objet d'une obligation de soins sur prescription du procureur de la République ou suite à un jugement.

CES VIOLENCES SONT PUNIES PAR LA LOI

Les violences conjugales s'installent souvent progressivement, sans que vous le réalisiez. Des professionnels vous aident à sortir de votre situation de victime, même si vous n'avez pas porté plainte.

**HUMILIATIONS, INSULTES, MENACES,
PRESSIONS PSYCHOLOGIQUES, COUPS,
AGRESSIONS SEXUELLES, VIOLS, ...**

Commis par un (ex)
conjoint ou
(ex) compagnon

Il est important d'**ALERTER**, de **DÉNONCER**, d'**ENTREPRENDRE DES DÉMARCHES** :

! SIGNALER EN LIGNE DES VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES

Plateforme anonyme et gratuite 24/24 et 7/7,
accueil personnalisé par un policier ou un gendarme

signalement-violences-sexuelles-sexistes.gouv.fr

 Arrêtons-les !

POUR L'HÉBERGEMENT ET LE LOGEMENT

L'éviction de l'auteur des violences du domicile du couple (marié ou non) est désormais la règle, établie par la loi pour l'égalité entre les femmes et les hommes du 4 août 2014.

SOLIDARITÉ ACCUEIL
Service Intégré de l'Accueil
et de l'Orientation (SIAO)

20, avenue Charles de Gaulle – Châteauroux

02 54 01 10 10

siao36@solidarite-accueil.fr

N° d'urgence sociale : 115


À Châteauroux, des places d'hébergement d'urgence et des appartements avec suivi social pour vous et vos enfants.

Les femmes victimes de violences et leurs enfants font partie des publics prioritaires pour l'accès au logement social de l'**OPAC 36** et de **SCALIS**.

VOUS AVEZ BESOIN DE SOINS

Parlez-en à votre médecin qui reste l'interlocuteur privilégié et établit un certificat médical.

NUMÉROS D'URGENCE :

Si vous êtes blessée  **15**

Pour les personnes sourdes et malentendantes (accessible par SMS)

 **114**

CMP - 44, bd de la Valla – Châteauroux
02 54 22 49 67 / Sur RV

Vous ressentez le besoin de soins ou d'un soutien psychologique.

POUR ALLER MIEUX :

ALCOOL ASSISTANCE
02 54 08 48 45 / Sur RV
Groupe de parole de femmes

Vous consommez beaucoup d'alcool ? Et si cela était lié à des violences subies ?

SELF DÉFENSE FÉMININE NON VIOLENTE - **06 31 57 76 44**
Issoudun, le jeudi 18h

Vous avez peur, vous croyez que vous ne pouvez pas vous défendre ? Pourtant par des techniques simples et accessibles à toutes vous pouvez participer à garantir votre sécurité.